

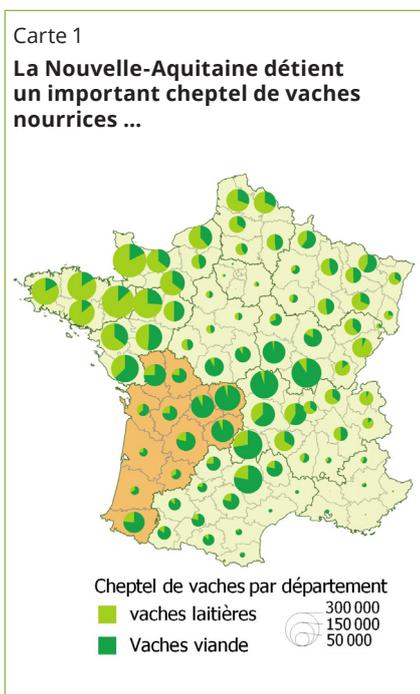
## FICHES FILIÈRE

# Filière bovin viande

(Mise à jour avec données disponibles au 1<sup>er</sup> mai 2020)

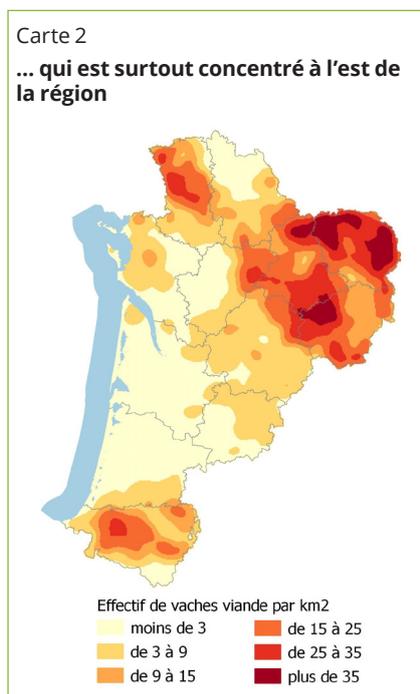
De nombreuses exploitations néo-aquitaines élèvent des bovins, que ce soit en atelier principal ou secondaire. Seconde région productrice de viande bovine, la Nouvelle-Aquitaine détient le plus important cheptel de vaches allaitantes. La Limousine et la Blonde d'Aquitaine sont les races majeures. La production est souvent abattue localement mais de nombreux échanges se font avec les régions limitrophes. La Nouvelle-Aquitaine est également présente sur le marché international, avec les exportations de broustards.

## 1 - ÉLEVAGES ET CHEPTEL



©IGN - Source : BDNI 01/01/2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Nouvelle-Aquitaine compte **2 425 000 bovins**, dont **86 % de type viande**, contre 59 % au niveau national. Seule la Bretagne possède un cheptel de bovins plus important mais composé surtout de type laitier. Le cheptel de bovins s'est



©IGN - Source : BDNI 01/01/2019

réduit en moyenne de 1 % par an depuis 2000, soit 510 000 têtes. Cette baisse a surtout concerné les effectifs de bovins de type laitier. **Le nombre de vaches nourrices a diminué de 10 % en 20 ans.** En France métropolitaine, cette réduction est de 5 %.

Avec **872 000 vaches nourrices début 2019**, la Nouvelle-Aquitaine détient le cheptel le plus important de France. L'élevage est concentré dans six départements de la région qui détiennent huit vaches sur dix : la moitié de l'effectif se situe dans l'ex-Limousin et un tiers dans les Deux-Sèvres, les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne.

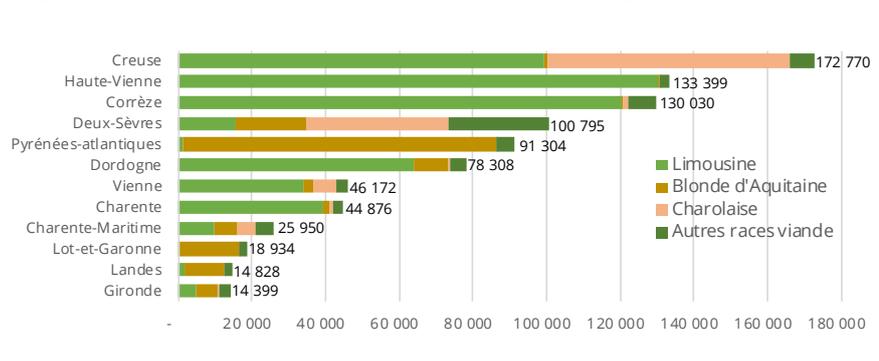
Tableau 1  
Effectifs bovins de type viande en Nouvelle-Aquitaine

	Effectifs bovins présents (en têtes)	Part région / France (en %)	Rang région
Vaches nourrices	871 765	21 %	1er
Génisses de plus de 12 mois	443 270	17 %	1er
Mâles de plus de 12 mois	110 907	14 %	3ème
Jeunes bovins de 8 à 12 mois	194 748	16 %	3ème
Jeunes bovins de moins de 8 mois	465 328	21 %	1er
<b>Total bovins viande</b>	<b>2 086 018</b>	<b>19 %</b>	<b>1er</b>

Source : BDNI 01/01/2019

Figure 1

**Prépondérance de la race Limousine dans la moitié des départements**



Source : BDNI 01/01/2019

En Nouvelle-Aquitaine, en 2010, plus de 25 000 exploitations agricoles possèdent au moins une vache nourrice, soit trois fermes de la région sur dix. S'ajoutent moins de 500 élevages de bovin viande sans vaches (engraisseurs).

**Les 13 000 exploitations spécialisées en bovins viande** possèdent les deux tiers du cheptel. Elles représentent 16 % des exploitations agricoles néo-aquitaines et 22 % de la SAU régionale. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les nombreux élevages de bovin viande sont de petite taille. En Creuse, les exploitations bovines sont extensives, avec de grandes surfaces et des cheptels plus importants. 38 % des exploitations classées polyélevage/polyculture et 30 % des élevages d'ovin et de caprin possèdent des vaches nourrices.

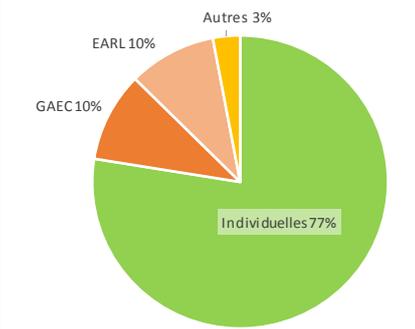
**L'emploi lié à l'élevage de bovin viande** en Nouvelle-Aquitaine représente 20 160 UTA, soit 16 % des UTA agricoles de la région (\*).

(champ : exploitations avec des bovins viande au RA 2010)

(\* estimation au prorata de la production brute standard (PBS) bovins viande dans la PBS totale

Figure 2

**Statut juridique des exploitations Otex bovin viande**



Source : Agreste RA 2010

Tableau 2

**Exploitations bovines ou ayant des vaches nourrices**

Otex de l'exploitation	Nombre d'exploitations	dont avec plus de 10 vaches nourrices	Répartition du cheptel de vaches nourrices
Bovins viande	13 020	10 465	65 %
Polyculture, polyélevage	4 555	3 336	15 %
Ovins, caprins, autres herbivores	3 250	2 059	8 %
Élevage hors sol	1 175	882	4 %
Bovins mixte	734	582	3 %
Grandes cultures	1 365	765	3 %
Autres	1 226	728	2 %
<b>Ensemble</b>	<b>25 325</b>	<b>18 817</b>	<b>100 %</b>

Champ : exploitations avec Otex bovin viande ou ayant une vache nourrice

Source : Agreste RA 2010

Tableau 3

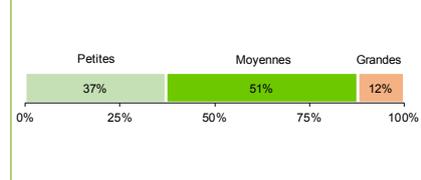
**Exploitations Otex bovin viande par département**

Département	Nombre d'exploitations	Part dans total des exploitations	Effectif médian de vaches par exploitation (tête)	SAU médiane par exploitation (ha)
Corrèze	2 734	53 %	35	47
Creuse	2 521	55 %	57	90
Haute-Vienne	1 987	41 %	53	77
Pyrénées-Atlantiques	1 722	14 %	19	23
Dordogne	1 352	16 %	27	40
Deux-Sèvres	907	14 %	48	69
Charente	543	8 %	40	65
Lot-et-Garonne	361	5 %	13	21
Gironde	292	3 %	16	28
Vienne	232	4 %	68	112
Charente-Maritime	204	3 %	15	29
Landes	165	3 %	21	25
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>13 020</b>	<b>16 %</b>	<b>38</b>	<b>54</b>

Source : Agreste RA 2010

Figure 3

**Taille économique des exploitations Otex bovin viande**

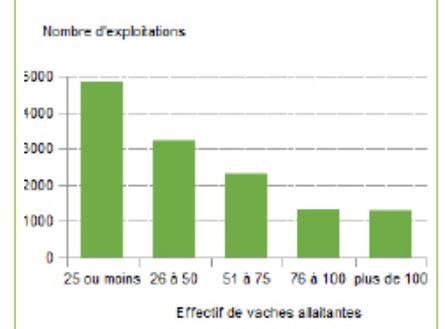


Source : Agreste RA 2010

Une trentaine de races sont recensées dans les élevages néo-aquitains. La race **Limousine** est prépondérante. Elle regroupe 60 % des vaches viande de la région (28 % au niveau national). La **Blonde d'Aquitaine** est aussi une race majeure, notamment dans son berceau d'origine, avec 18 % des vaches viande de la région (12 % au niveau national). La **Charolaise** est présente (14 %), mais moins fréquente qu'au niveau national (35 %). D'autres races plus locales concourent à la notoriété de la viande bovine régionale, comme la Parthenaise (3 %) ou la Bazadaise (0,25 %).

Figure 4

**Exploitations Otex bovin viande par effectif de vaches allaitantes**



Source : Agreste RA 2010

## IGP et principaux Label Rouge (LR) présents en Nouvelle-Aquitaine

(Source : INAO)

Bœuf de Chalosse (IGP)

Bœuf de Bazas (IGP)

Veau du Limousin (IGP)

Veau élevé sous la mère (LR)

Viande bovine Blonde d'Aquitaine (LR)  
(dont Bœuf Excellence)

Viande bovine de race Parthenaise (LR)

Viande bovine d'animaux jeunes de race  
Limousine (Limousin Junior)

Viande bovine de race Limousine (LR)  
(Bœuf Limousin)

Les produits limousins sont commercialisés sous la marque Blason Prestige en boucheries artisanales et en restaurants et sous la marque Qualité Limousine en grandes et moyennes surfaces.

8 600 exploitations ont un ou plusieurs signes de qualité pour une production bovine dont 5 614 avec un Label Rouge et 241 avec une IGP. (Source : RA2010)

## Élevage bio en 2018 (source Agence Bio)

977 producteurs en 2018 ; 78 % ne produisent que du bio.

97 839 têtes (à la date du contrôle), dont 33 138 vaches allaitantes, 24 371 génisses de renouvellement, 21 876 veaux.

**3,8 % du cheptel de vaches allaitantes** contre 5,1 % au niveau national.

**7<sup>ème</sup> rang national avec 10 % du cheptel** (1<sup>er</sup> : Pays de la Loire).

Progression du nombre de têtes de 17 % entre 2017 et 2018 (11 % en France)  
Certificats : Ecocert, BVCertification, Agrocet, Certipaq, CertiSud, QualiSud.

Tableau 4

### Signes de qualité (IGP, Label Rouge) et agriculture biologique par département

	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Exploitations avec production bovine sous signe de qualité	336	175	1 720	1 015	852	106	432	406	1 359	796	216	1 177	<b>8 590</b>
Part dans exploitations ayant le produit (avec ou sans signe de qualité) (Source : Agreste RA 2010)	21 %	12 %	47 %	32 %	26 %	11 %	36 %	26 %	22 %	27 %	18 %	41 %	<b>29 %</b>
Exploitations certifiées AB	73	49	81	96	135	31	16	76	91	136	66	127	<b>977</b>
Bovins certifiés AB ou en conversion (à la date du contrôle) (Source : Agence Bio 2018)	7 169	4 280	9 514	13 588	14 384	2 160	839	4 847	4 349	14 156	8 813	13 740	<b>97 839</b>

## 2 - TYPOLOGIE DES ÉLEVAGES DE BOVIN VIANDE

Figure 5

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 en Nouvelle-Aquitaine, 18 451 exploitations ont un élevage de viande bovine de plus de dix têtes**



Source : BDNI 01/01/2019

■ Trois systèmes d'élevages se distinguent : **les naisseurs, les naisseurs-engraisseurs et les producteurs de veaux** ou de très jeunes bovins (dont veaux sous la mère et veaux lourds). Les engraisseurs et les élevages de veaux de boucherie sont moins présents. (cf. page suivante)

■ La région compte 5 000 ateliers de **moins de 10 bovins viande**. Ils sont souvent sans orientation dominante et/ou associés à un atelier de bovins laitiers.

Cette typologie caractérise les exploitations ayant un **cheptel bovin viande de plus de dix têtes**, quelle que soit leur Otex. Elle permet de spécifier le principal système de production ou d'élevage d'une exploitation. Elle est réalisée à partir de la BDNI. La méthode s'appuie sur celle de la typologie Inosys, réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat avec l'Institut de l'élevage.

■ Les élevages dits de **commercialisation mixte** possèdent des vaches nourrices mais sans avoir un système d'élevage de bovin viande dominant. Si de plus il y a moins de 0,5 naissance par vache dans l'année, l'atelier est de type **indéterminé**.

Tableau 5

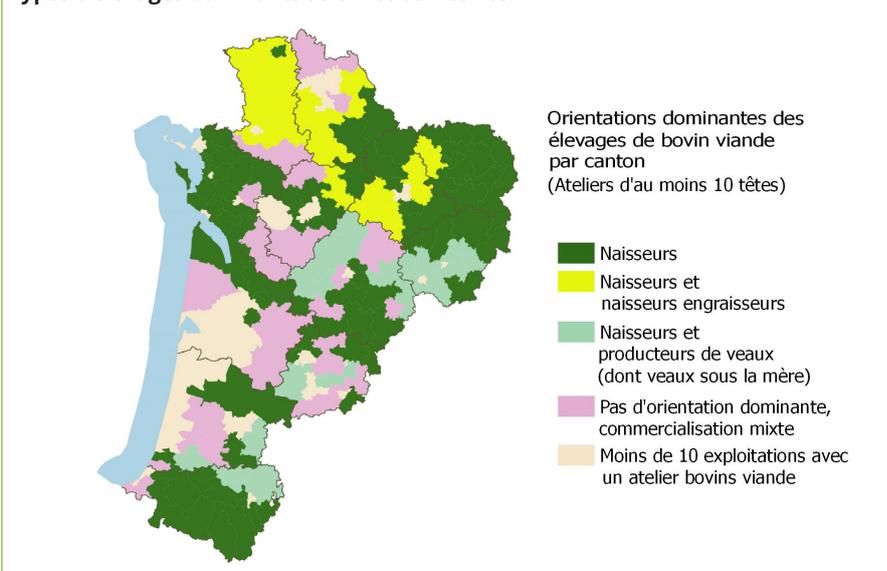
### Caractéristiques des exploitations des trois principales familles (moyennes)

	Naisseur	Naisseur-engraisseurs	Producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins)
SAU (Hectares)	100	151	82
Vaches viande (Tête)	53	83	43
UGB « bovins »	74	145	61
dont bovins viande	72	139	54

Sources : BDNI 01/01/2019 - PAC 2018

Carte 3

### Types d'élevages dominants selon les territoires



© IGN - Source : BDNI 2018 - traitement Sriset Nouvelle-Aquitaine

Tableau 6

### Typologie des élevages de bovin viande par département

Familles	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne
Naisseur	43 %	50 %	52 %	69 %	35 %	44 %	36 %	37 %	53 %	41 %	49 %	48 %
Producteur de veaux ou de très jeunes bovins	13 %	9 %	31 %	4 %	24 %	12 %	20 %	20 %	15 %	6 %	6 %	10 %
Naisseur engraisseur	12 %	3 %	2 %	15 %	7 %	1 %	6 %	1 %	2 %	32 %	18 %	25 %
Commercialisation mixte	18 %	24 %	8 %	6 %	20 %	22 %	18 %	25 %	16 %	10 %	15 %	10 %
Engraisseur	6 %	5 %	1 %	2 %	2 %	8 %	6 %	4 %	2 %	5 %	6 %	2 %
Engraisseur de veaux (veaux de boucherie)	1 %	1 %	2 %	0 %	5 %	1 %	2 %	3 %	3 %	2 %	1 %	0 %
Indéterminé	7 %	8 %	4 %	4 %	7 %	12 %	12 %	10 %	9 %	4 %	5 %	5 %
<b>Ensemble - %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Ensemble - effectif</b>	<b>932</b>	<b>779</b>	<b>2 462</b>	<b>2 327</b>	<b>1 890</b>	<b>493</b>	<b>563</b>	<b>728</b>	<b>3 553</b>	<b>1 888</b>	<b>781</b>	<b>2 055</b>

Source : BDNI 01/01/2019

### Les élevages bovins naisseurs

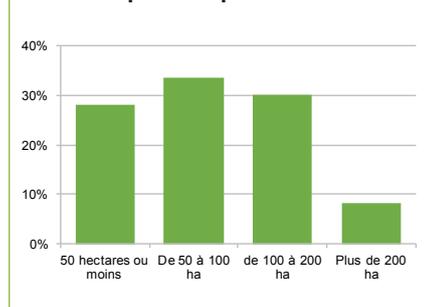
La moitié des élevages de bovin viande de la région sont spécialisés dans la production de bovins maigres destinés principalement à l'exportation. La plupart privilégient la production

de brouards (veaux allaitants sortis de l'exploitation entre 8 et 12 mois). Les autres produisent des brouards repoussés (vendus après 12 mois). Dans la Creuse, ils représentent sept ateliers de bovin viande sur dix. En Corrèze,

Haute-Vienne et dans les Pyrénées-Atlantiques, environ la moitié des ateliers de bovin viande sont orientés naisseurs.

Figure 6

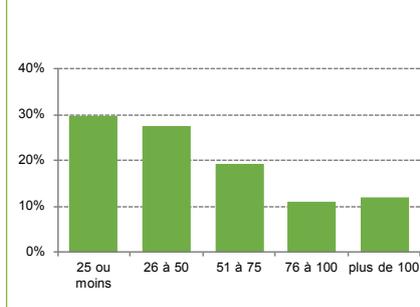
#### Famille des naisseurs en Otex bovin viande : répartition par tranche de SAU



Sources : BDNI 01/01/2019 - PAC 2018

Figure 7

#### Famille des naisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 01/01/2019

80 % des brouards produits sont issus des élevages spécialisés naisseurs.

En 2018, 33 brouards sont sortis en moyenne de chaque élevage spécialisé naisseur.

## Les élevages bovins naisseurs-engraisseurs

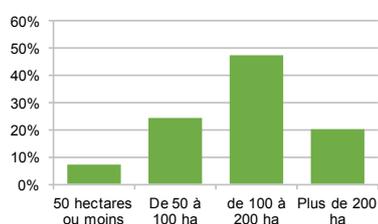
Les élevages naisseurs-engraisseurs font naître et engraisent des jeunes et gros bovins de boucherie. Sept sur

dix sont situés en Haute-Vienne, en Creuse et dans les Deux-Sèvres. Dans ce département, un tiers des élevages de bovin viande sont orientés naisseurs-engraisseurs. En Haute-Vienne, c'est un

élevage sur quatre. Ces élevages sont plus grands que ceux produisant des broutards ou des veaux.

Figure 8

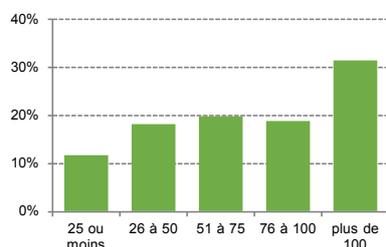
### Famille des naisseurs-engraisseurs en Otex bovin viande : répartition par tranche de SAU



Sources : BDNI 01/01/2019 - PAC 2018

Figure 9

### Famille des naisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 01/01/2019

62 % des bovins de boucherie de 12 à 24 mois produits sont issus des ateliers de naisseurs-engraisseurs.

En 2018, 41 bovins de boucherie de 12 à 24 mois sont sortis en moyenne de chaque élevage naisseur-engraisseur.

## Les élevages bovins producteurs de veaux ou de très jeunes bovins

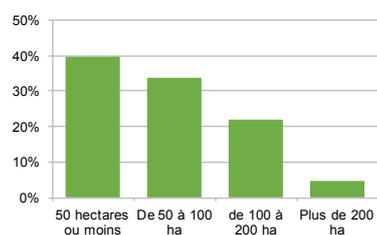
La Corrèze est au premier plan en production de veaux sous la mère.

Les autres ateliers de production de veaux sont principalement localisés en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces trois départements regroupent les deux tiers des ateliers. La

taille moyenne de ces élevages est plus réduite que dans les autres principales familles.

Figure 10

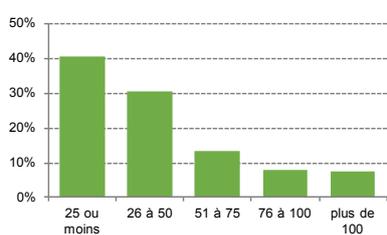
### Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) en Otex bovins viande : répartition par tranche de SAU



Sources : BDNI 01/01/2019 - PAC 2018

Figure 11

### Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 01/01/2019

30 % des veaux produits (viande et lait) sont issus des élevages spécialisés producteurs de veaux et 56 % des élevages de veaux de boucherie.

En 2018 en moyenne, 21 veaux sont sortis des élevages de producteurs de veaux.

■ Les élevages **engraisseurs de veaux** (éleveurs de veaux de boucherie) se distinguent des élevages de producteurs de veaux. Ils récupèrent des très jeunes veaux, de race laitière ou viande, issus d'autres exploitations, et les engraisent pour produire des veaux. Ces exploitations détiennent un

cheptel de veaux plus important que les producteurs de veaux. La région compte peu d'élevages d'engraissement de veaux (dans le sens de cette typologie).

■ Les exploitations de type **engraisseur** sont orientées dans l'engraissement des gros bovins jusqu'à leur abattage. Elles

ne détiennent pas de vaches allaitantes et récupèrent les bovins issus d'autres élevages, le plus souvent des broutards des exploitations de naisseurs.

La région est peu tournée vers l'engraissement pur.

## Glossaire

**BDNI** : Base de Données Nationale d'Identification (identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine)

**DIFFAGA** : Enquête mensuelle auprès des abattoirs

**INAO** : Institut national de l'origine et de la qualité

**IGP** : Appellation Géographique Protégée

**AB** : Agriculture Biologique

**EARL** : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

**GAEC** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

**RA2010** : Recensement Agricole 2010

**SAA** : Synthèse Agricole Annuelle

**UTA** : Unité de Travail Annuel

**OP** : Organisation de Producteurs

**UGB** : Unité Gros Bétail

**SAU** : Superficie Agricole Utilisée

**TEC** : Tonne Équivalent Carcasse

**ABA** : Aide au Bovin Allaitant

**VM** : Aide au veau sous la mère sous label ou issu de agriculture biologique

**EBE** : Excédent Brut d'Exploitation

**ICHN** : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

**RCAI** : Résultat Courant avant Impôts

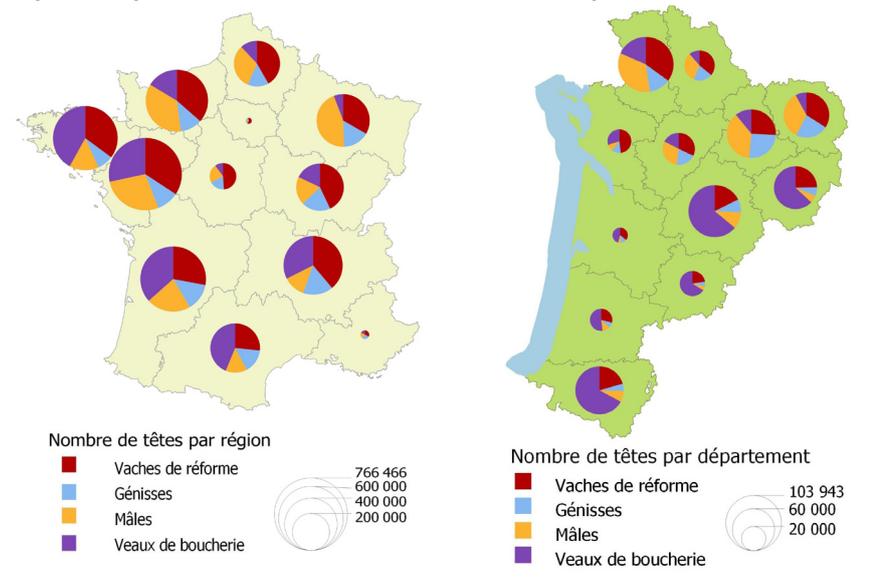
**OTEX** : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS, Production Brute Standard)

Exploitations spécialisées bovin viande (Otex 4600) : l'activité bovin viande génère plus de deux tiers de la PBS totale.

### 3- LA PRODUCTION

Carte 4

#### Importante production de viande bovine en Nouvelle-Aquitaine



©IGN - source : Agreste SAA 2018

La Nouvelle-Aquitaine produit avant tout des bovins de type viande. Elle est la **première région française** pour la production de **vaches de type viande** et pour la production de **veaux de boucherie de type viande**.

Tous types de bovins confondus, elle se classe en **2<sup>ème</sup> position**, derrière Pays de la Loire qui dispose d'un important cheptel de bovins laitiers et viande.

Après une baisse en 2017, la production reste stable en 2018 en Nouvelle-Aquitaine (+0,3 %), comme en France (+0,5 %). Cette stabilité régionale masque des disparités départementales, avec une variation de production allant de +7 % en Creuse à -7 % dans le Lot-et-Garonne.

Tableau 7

#### Les Deux-Sèvres : premier département producteur de viande bovine dans la région

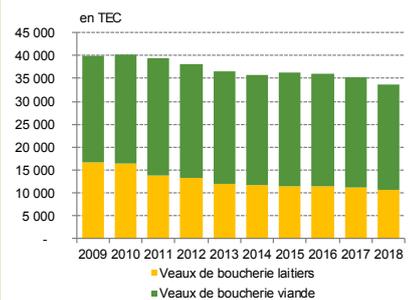
Production de viande bovine finie en 2018 - en tec (tonne équivalent carcasse)

	Charente- Maritime	Charente- Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et- Garonne	Pyrénées- Atlantiques	Deux- Sèvres	Vienne	Haute- Vienne	Nouvelle- Aquitaine	Part NA/ France (en %)	rang région
<b>Vaches de réforme</b>	<b>4 318</b>	<b>3 533</b>	<b>5 912</b>	<b>9 895</b>	<b>6 205</b>	<b>1 031</b>	<b>2 033</b>	<b>1 871</b>	<b>6 428</b>	<b>15 162</b>	<b>4 520</b>	<b>8 441</b>	<b>69 346</b>	<b>12</b>	<b>3</b>
<i>dont nourrices</i>	3 296	2 314	5 423	9 395	4 787	713	1 580	1 181	4 588	12 078	3 486	7 663	56 503	19	1
<b>Génisses</b>	<b>2 436</b>	<b>905</b>	<b>1 337</b>	<b>5 985</b>	<b>2 680</b>	<b>340</b>	<b>528</b>	<b>509</b>	<b>1 329</b>	<b>5 282</b>	<b>2 503</b>	<b>6 951</b>	<b>30 784</b>	<b>14</b>	<b>1</b>
<b>Total mâles</b>	<b>4 298</b>	<b>757</b>	<b>1 402</b>	<b>10 369</b>	<b>3 747</b>	<b>209</b>	<b>843</b>	<b>468</b>	<b>2 502</b>	<b>14 811</b>	<b>4 079</b>	<b>12 277</b>	<b>55 762</b>	<b>12</b>	<b>4</b>
<b>Veaux de boucherie</b>	<b>847</b>	<b>796</b>	<b>5 873</b>	<b>822</b>	<b>8 840</b>	<b>506</b>	<b>1 303</b>	<b>2 193</b>	<b>8 108</b>	<b>2 548</b>	<b>496</b>	<b>1 291</b>	<b>33 623</b>	<b>19</b>	<b>2</b>
<i>dont viande</i>	491	442	4 954	705	5 892	398	923	1 657	5 170	824	377	1 096	22 927	26	1
<b>Ensemble bovins</b>	<b>11 898</b>	<b>5 991</b>	<b>14 524</b>	<b>27 071</b>	<b>21 471</b>	<b>2 085</b>	<b>4 707</b>	<b>5 042</b>	<b>18 366</b>	<b>37 803</b>	<b>11 597</b>	<b>28 961</b>	<b>189 515</b>	<b>13</b>	<b>2</b>

Source : SAA 2018

Figure 12

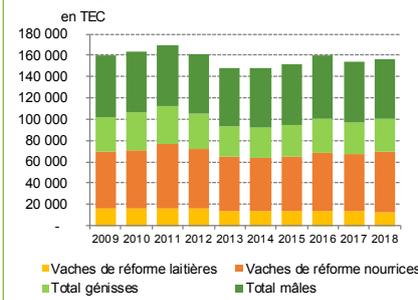
#### Évolution de la production de veaux de boucherie



Source : SAA 2018

Figure 13

#### Évolution de la production de gros bovins finis



Source : SAA 2018

Les sorties de vaches allaitantes progressent en 2018 (+5,3 % contre +2 % en France hors Nouvelle-Aquitaine). Les sorties de veaux de type viande diminuent (4,4 %), notamment dans les trois principaux départements producteurs, alors que, pour le reste de la France, elle augmente de 2 %.

Tableau 8

#### Creuse et Corrèze premiers exportateurs de broutards

Exportation de jeunes bovins maigres - en nombre de têtes

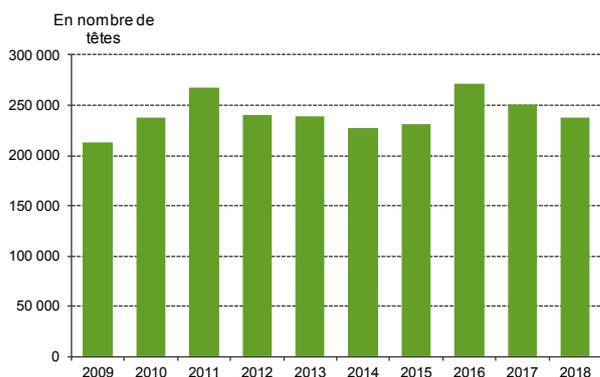
	Charente- Maritime	Charente- Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et- Garonne	Pyrénées- Atlantiques	Deux- Sèvres	Vienne	Haute- Vienne	Nouvelle- Aquitaine	Part Nouvelle- Aquitaine / France (en %)
Limousine	10 109	1 882	46 106	35 646	15 552	1 564	258	184	276	4 408	10 822	34 698	161 505	51
Blonde d'Aquitaine	244	864	144	436	1 577	1 150	2 902	6 924	20 101	3 712	828	55	38 937	39
Charolaise	320	690	477	22 779	61	111	0	143	126	4 080	1 032	178	29 997	8
Autres races	318	603	3 433	3 989	512	335	59	280	676	2 046	528	626	13 405	4
Mâles	7 365	2 535	30 963	37 262	10 772	2 040	2 232	5 289	12 407	8 260	8 464	23 025	150 614	21
Femelles	3 626	1 504	19 197	25 588	6 930	1 120	987	2 242	8 772	5 986	4 746	12 532	93 230	24
<b>Total jeunes bovins</b>	<b>10 991</b>	<b>4 039</b>	<b>50 160</b>	<b>62 850</b>	<b>17 702</b>	<b>3 160</b>	<b>3 219</b>	<b>7 531</b>	<b>21 179</b>	<b>14 246</b>	<b>13 210</b>	<b>35 557</b>	<b>243 844</b>	<b>22</b>
<i>Dont 6 -12 mois</i>	9 163	3 464	43 103	48 110	15 509	2 750	2 966	6 420	19 889	10 765	10 838	28 382	201 359	25
Part dans région (en %)	5	2	21	26	7	1	1	3	9	6	5	15	100	

Source : BDNI 2018

Figure 14

**Après un pic en 2016, le solde des sorties-entrées de jeunes bovins de la région diminue**

Solde sorties-entrées de bovins maigres de 6 à 12 mois des élevages de Nouvelle-Aquitaine (brouards exportés ou non et cheptel reproducteur)



Source : Agreste SAA

En Nouvelle-Aquitaine, où plus de la moitié des élevages sont orientés naisseurs, la production de **jeunes bovins destinés à l'exportation** est très développée. Près des deux tiers sont des mâles, les femelles étant plus souvent gardées pour le renouvellement du troupeau ou engraisées sur l'exploitation. Entre 2017 et 2018, les exportations de jeunes bovins ont diminué de 6%. Les exploitations de la région ont expédié, en 2018, 244 000 têtes, soit 22% des exportations nationales. C'est la **2<sup>ème</sup> région exportatrice**, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (28%).

**4 - LES ABATTAGES**

**Les abattoirs de la région**

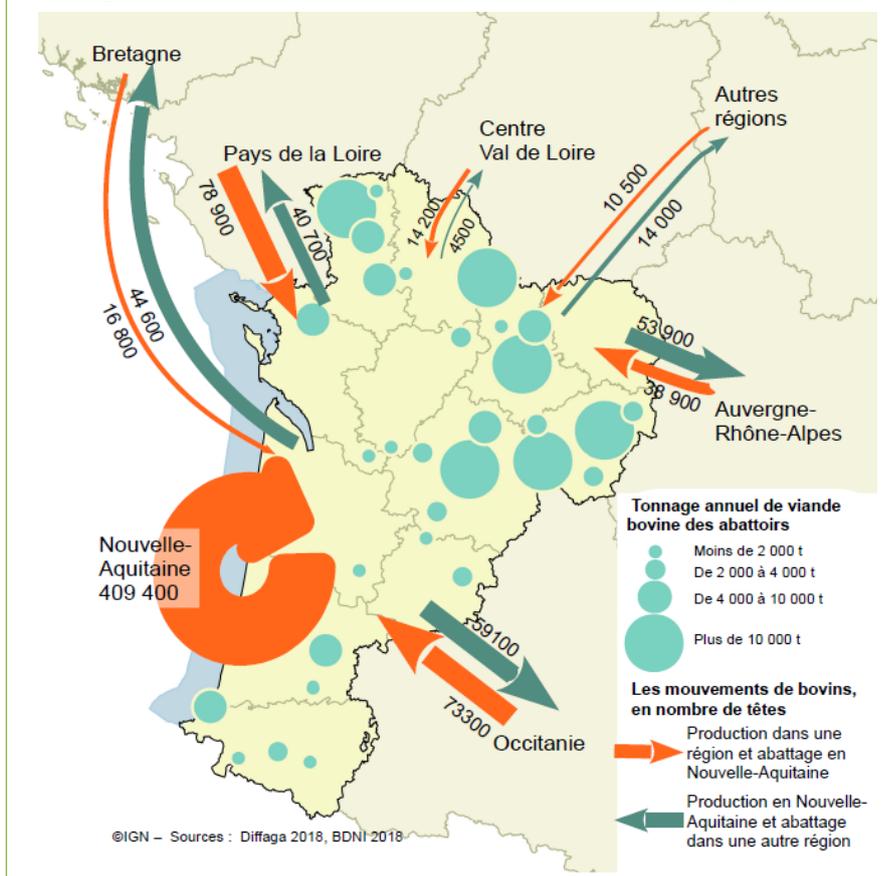
En 2018, 31 établissements de la région ont abattu des bovins. Parmi eux, sept sont exclusivement spécialisés en bovins. Les plus forts tonnages sont réalisés à Bressuire, Boulazac, Limoges et Égletons. D'autres abattoirs produisent de faibles tonnages. Ce sont des abattoirs de proximité ou avec une autre spécialisation (ovine ou porcine). En 2018, les abattoirs néo-aquitains ont abattu 642 600 bovins, soit 183 500 tonnes. C'est **14% de l'abattage de bovins en France** (25% en Bretagne). Près de deux tiers proviennent d'exploitations de la région. Les exploitations du reste de la France métropolitaine ont envoyé 232 500 bovins dans un abattoir néo-aquitain. Les principaux échanges se font avec les régions limitrophes. En Nouvelle-Aquitaine, 73% des bovins abattus sont de type viande. Ils sont principalement issus de la région (71%). À l'inverse, les bovins abattus de type laitier, essentiellement des veaux de boucherie, proviennent plus souvent d'autres régions (56%).

**Moins de sorties de bovins que d'entrées**

En 2018, 216 900 bovins néo-aquitains ont été abattus hors de la région, tandis que 232 600 bovins élevés dans d'autres régions ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine. Entre 2016 et 2018 les sorties vers des abattoirs hors de la région ont diminué et les entrées de bovins laitiers ont

Carte 5

**Abattage de bovins viande très présent dans le nord et l'est de la région**



©IGN - Sources : Diffaga 2018 - BDNI 2018

régressé fortement. Le nombre de bovins élevés et abattus en Nouvelle-Aquitaine est resté assez stable.

**Lieu d'abattage des bovins issus de la région**

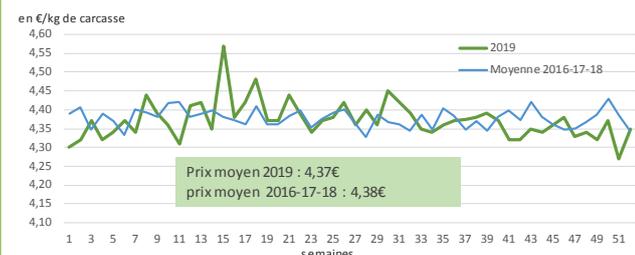
Sur l'année 2018, 409 400 bovins élevés dans la région ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine et 216 900 en dehors.

Six vaches sur dix issues de la région y sont abattues et 79% des bovins de moins de 12 mois. Les échanges se font souvent avec des régions limitrophes. Les bovins exportés vers l'Auvergne concernent surtout la Creuse où aucun abattoir n'est implanté.

## 5 - LES PRIX

Figure 15

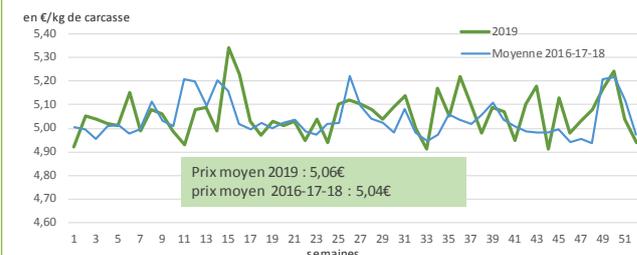
### Cotation vache Limousine U-, -10 ans, +350 kg



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (brouards)

Figure 16

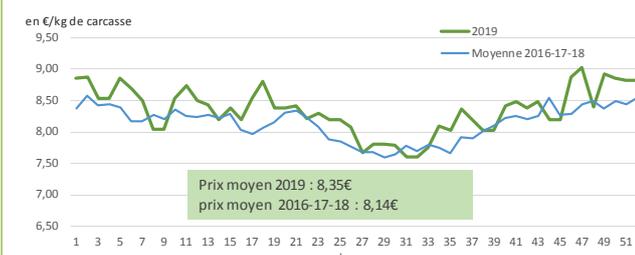
### Cotation vache Blonde d'Aquitaine U-, -10 ans, +350 kg



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (brouards)

Figure 17

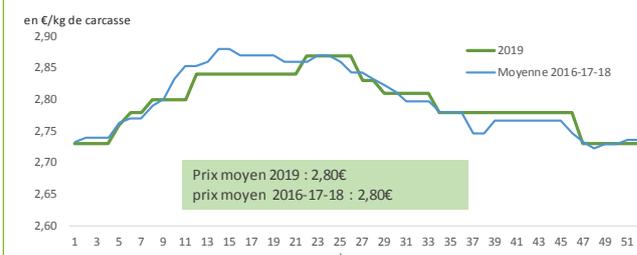
### Cotation veau élevé au pis U rosé clair



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (brouards)

Figure 18

### Cotation brouard race Limousine U, 6-12 mois, 300 kg



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (brouards)

## 6 - LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques des éleveurs de bovin viande sont atones pour la cinquième année consécutive.

Entre 2016 et 2017, la valeur de la production des élevages de bovins viande stagne (+0,9 %) et les consommations intermédiaires continuent d'augmenter (+3 %) avec, entre autre, une hausse des charges liées à l'alimentation du bétail. L'EBE est en recul de 3 %, soit moins que dans les autres régions (-8 %). Pour un éleveur sur deux, il se détériore en 2017. **L'EBE des éleveurs de bovin viande reste inférieur à l'EBE moyen de l'ensemble des exploitations régionales** (59 300 € en Nouvelle-Aquitaine).

Les aides de la PAC constituent l'essentiel des **subventions d'exploitation**. Celles-ci sont stables par rapport à 2016 et représentent 34 % du produit brut de l'exercice. C'est 19 points de plus que pour l'ensemble des exploitations de la région. Soutien essentiel pour les éleveurs de bovins viande, elles leur permettent de dégager un résultat courant avant impôt (RCAI) positif.

Le RCAI s'élève en 2017 à 26 600 €, soit

Tableau 9  
Principaux agrégats comptables (en €) des exploitations spécialisées en bovin viande

	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
<b>Caractéristiques</b>		
Surface Agricole Utilisée (SAU) (ha)	106	111
Effectifs animaux (UGB)	119	123
Main-d'oeuvre totale (UTA)	1,5	1,3
<b>Produits</b>		
Produit brut	140 488	139 796
Dont animaux et produits animaux	75 098	77 272
Dont subventions d'exploitation	48 137	46 883
Achats d'animaux	3 822	7 910
<b>Charges courantes</b>		
Charges d'exploitation	105 430	107 874
Dont charges d'approvisionnement	36 593	35 946
Dont dotations aux amortissements	23 113	24 121
Charges financières	2 085	2 725
<b>Résultats économiques</b>		
Production de l'exercice nette des achats d'animaux	84 562	83 523
Valeur ajoutée	13 422	13 118
Excédent brut d'exploitation (EBE)	51 640	47 835
Résultat courant avant impôts (RCAI)	26 595	21 324
Résultat de l'exercice	30 821	25 895
<b>Indicateurs</b>		
RCAI par UTA non salariée	19 689	17 044
Taux d'endettement (%)	28	33

Source : Agreste Rica 2017

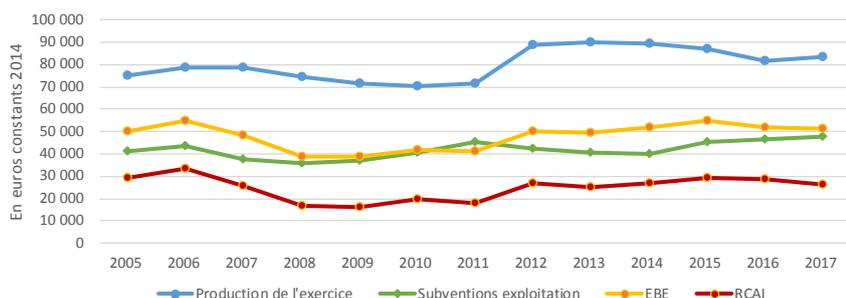
19 690 € par UTA non salariée. Il est en diminution par rapport à 2016 (-8 %). **Pour un éleveur sur dix, le RCAI est négatif.** Contrairement à 2016, cette

baisse est moins prononcée que dans les élevages de bovin viande des autres régions (-16 %).

Figure 19

### Évolution des agrégats comptables entre 2005 et 2017

Exploitations spécialisées en bovin viande en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Rica

Tableau 10

### Agrégats comptables selon les types d'élevages bovins viande en 2016

Moyenne par exploitation en euros	Naisseurs	Naisseurs-engraisseurs	Producteurs de veaux
Production de l'exercice	70 400	132 200	74 900
Subventions d'exploitation reçues	46 600	54 500	41 800
EBE	48 300	68 900	52 300
RCAI	26 800	34 800	30 400
RCAI par UTA non salariée	19 900	23 800	22 200
UTA non salariées	1,3	1,6	1,3

Champ : élevages ayant l'Otex bovin viande  
 Naisseurs : échantillon de 107 exploitations représentatives de 3 904 exploitations.  
 Naisseurs-engraisseurs : 33 pour 993. Producteurs de veaux : 39 pour 1 512.

Source : Agreste - Rica 2016

## Les élevages de Nouvelle-Aquitaine et la PAC

En 2018, **16 000 exploitations ont perçu l'Aide au Bovin allaitant, ABA**. Elle concerne les élevages ayant au moins 10 vaches éligibles (ou dix UGB de vaches/brebis/chèvre dont 3 vaches éligibles), et les montants unitaires diminuent avec la taille du troupeau. Le cheptel moyen est de 53 vaches allaitantes.

En 2018, **1 700 exploitations ont reçu l'aide aux veaux sous la mère sous label ou aux veaux issus de l'agriculture biologique, VM**. Ces exploitations ont déclaré 19 400 veaux labellisés, 9 300 veaux labellisables (\*) et 2 800 veaux bio.

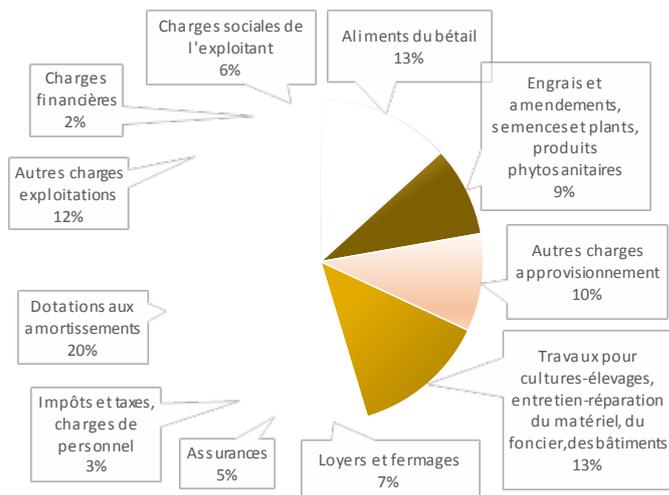
L'ABA représente 27 % du montant versé au titre du premier pilier de la PAC. Plus des deux tiers est constitué des aides découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif). D'autres aides couplées à une production sont versées : aide ovin-caprin, aide au bovin lait (ABL) et aides végétales (essentiellement légumineuses fourragères, protéagineux et soja).

Dans le second pilier de la PAC, **l'ICHN a été perçue par 72 % des bénéficiaires de l'ABA**.

(\*) En conformité avec le cahier des charges mais n'ayant pu être commercialisés sous signe de qualité.

Figure 20

### Répartition des charges dans les exploitations de bovin viande



Source : Agreste - Rica 2017

### ► Le RICA en 2017

En 2017, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 193 exploitations spécialisées en bovins viande en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont représentatives de 7 161 exploitations moyennes ou grandes de cette Otex. Les petites exploitations (37 % des élevages) sont exclues.

Tableau 11

### Les aides de la PAC et les bénéficiaires de l'ABA en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre d'exploitations	Montant moyen par exploitation en ayant, en €
Aides découplées	15 939	20 877
ABA	16 010	8 200
VM	1 594	1 179
ABL	570	2 156
Ovins/caprins	2 661	5 858
Aides végétales	3 111	1 992
<b>Total Pilier 1</b>	<b>16 010</b>	<b>30 596</b>
ICHN	11 494	11 449

Source : PAC 2018

## 7 - LE MARCHÉ EXTÉRIEUR

Les brouards représentent l'essentiel des exportations françaises de bovins vivants (80 %). Sur ce marché extérieur, la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région exportatrice, avec 22 % du nombre de têtes en 2018 (source BDN). Avant d'être expédiés, les animaux partent des exploitations pour être regroupés dans des centres d'allotement parfois hors de leur département. Cette organisation de la filière ne permet pas de connaître de façon exhaustive la destination des bovins exportés issus des élevages de Nouvelle-Aquitaine. D'après les Douanes, en 2018, 18 %

des exportations françaises de bovins vivants (brouards, veaux, bovins destinés à la boucherie,...) partent des centres d'allotement de la Nouvelle-Aquitaine, 27% de l'Occitanie et 35% de Auvergne-Rhône-Alpes.

Au niveau national, l'Italie est la destination principale en bovins vifs (71 % du tonnage exporté), suivi de l'Espagne (18 %). 4 % des bovins vifs exportés partent dans un autre pays de l'Union européenne. Les exportations vers l'Italie concernent principalement des brouards de plus de 300 kg. En Espagne, ce sont essentiellement des brouards légers (de 160 à 300 kg) qui

sont expédiés ainsi que des veaux de moins de 80 kg. Les ventes vers ces deux pays ont augmenté en 2018.

Les pays du pourtour méditerranéen constituent aussi des débouchés, notamment l'Algérie, troisième pays importateur de brouards français. Si les exportations vers l'Algérie sont restées dynamiques en 2018, celles vers d'autres pays ont été plus instables (notamment Turquie, Liban). Des cas de FCO ont continué à perturber les échanges. (Source : Douanes 2018)

## 8 - LES PRINCIPALES OP PRÉSENTES EN NOUVELLE-AQUITAINE

### Organisations de producteurs bovins

- Coopérative Agricole Régionale Atlantique Limousin CORALI, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)
- Société Coopérative Agricole Les Éleveurs Du Pays Vert, Naves (19)
- Association Elvea 19 A.D.E.Co. Éleveurs Et Acheteurs Associés, Tulle
- Coopérative Des Éleveurs De La Marche CELMAR, La Souterraine (23)
- Société Coopérative Agricole Creuse Corrèze Berry Élevage CCBE, Guéret (23)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Du Périgord ELVEA Périgord, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole UNIVIA, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole «GROUPEMENT Des Éleveurs Girondins», Gironde-sur-Dropt (33)
- Association Bovine Des Landes AB40, Lourquen

- Association Elvea 47 – Éleveurs Et Acheteurs Associés, Agen
- Société Coopérative Agricole Expalliance, Monflanquin (47)
- Société Coopérative Agricole Lur Berri, Aicirits (64)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Bearn Pays Basque Elvea 64, Orthez
- Société Coopérative Agricole Euralis Coop, Lescar
- Coopérative Agricole Des Producteurs De Viande CAVEB, Parthenay (79)
- Association Des Éleveurs Des Deux-Sèvres ADEDS, Parthenay (79)
- Association Départementale Des Éleveurs De Bovins De La Vienne ADEBV, Montmorillon (86)
- Société Coopérative Agricole Groupement Limousin Bétail Et Viande GLBV, Saint-Just-le-Martel (87)
- Association Organisation Des Producteurs Associés Du Limousin OPALIM, Limoges (87)

### Organisations de producteurs bovins bio

- Coopérative Des Éleveurs Des Pyrénées-Atlantiques, Arthez De Béarn (64)
- Société Coopérative Agricole Poitou-Charentes Bio, Parthenay (79)

### Autres OP présentes en Nouvelle-Aquitaine mais avec un siège social hors région

- CAPEL BOVIDOC (46)
- SOCAVIAC (03)
- TER'ELEVAGE (49)

## 9 - LES INTERPROFESSIONS ET INSTITUTS TECHNIQUES

- **Idèle** : Institut de l'élevage
- **INOSYS Réseaux d'élevage** : dispositif partenarial associant des éleveurs volontaires et des ingénieurs de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'agriculture. Cette plateforme a

pour finalité la production de références sur les systèmes d'élevage herbivores à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

- **InterBev**, interprofession du bétail et des viandes

- **FNB** : Fédération nationale bovine
- **Coop de France** - Pôle animal
- **Bovins croissance**

[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1  
Tel : 05 55 12 90 00  
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN  
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
Rédactrice : Catherine BEAUDEMOULIN  
Composition : Sriset  
Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2020